

# IATSE OFFICIEL Bulletin

DEUXIÈME TRIMESTRE 2011 NUMÉRO 632

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



## Nous sommes tous impliqués

**L**es attaques contre les travailleurs des États-Unis et du Canada durent depuis trop longtemps. Et si nous ne faisons pas attention, nous pourrions perdre les acquis et les bénéfices obtenus après plus d'un siècle de luttes et de sacrifices. Bien que l'IATSE se soit empressée de soutenir et d'encourager nos confrères et consœurs qui travaillent dans le secteur public au Wisconsin, en particulier, nous devons aussi nous impliquer partout. L'époque où l'on pouvait rester en marge et applaudir est révolue — le temps est venu de s'engager dans la sphère politique et de la façon la plus efficace possible : c'est-à-dire en faisant élire, à tous les niveaux, des législateurs qui sont favorables aux travailleurs.

Nous devons agir pour influencer les politiques qui affectent directement nos vies, nos familles et nos emplois. Notre seule façon de demeurer fort c'est d'agir à la base, et ainsi attirer l'attention des législateurs.

Même nos amis de longue date nous tournent parfois le dos. Dans les périodes difficiles, ils agissent parfois contre leurs propres intérêts et se désistent de leurs engagements envers les travailleurs. Au Nebraska, la sénatrice démocrate Blanche Lincoln a été battue l'année dernière par républicain John Boozman. « Alliée » de longue date des travailleurs, Lincoln s'était vivement opposée au *Employee Free Choice Act* et elle avait recueilli l'appui de l'Amérique corporative. C'était un combat à l'échelle locale et nationale, un combat où le monde du travail aurait dû faire la différence.

En Oregon, le sénateur démocrate Ron Wyden a fait trébucher le projet de loi pour

contrer le vol numérique lors de la dernière session du Congrès. À la mi-mai, le sénateur Patrick Leahy et plusieurs autres partisans ont alors introduit une nouvelle loi, le « Protect IP Act » et le sénateur Wyden s'est encore une fois opposé et, inexplicablement, il agit contre les intérêts des travailleurs de l'industrie du divertissement de son propre État.

À ce moment de notre histoire, la lutte pour conserver la force des syndicats est devenue un enjeu autant local que national. Avec plus de 110 000 membres à travers les États-Unis et le Canada, l'IA possède une voix très forte. Mais plusieurs de nos problèmes sont spécifiques à des régions, ils sont propres à nos différents métiers et à nos compétences techniques. Nous sommes soumis aux lois de nos villes, comtés, provinces ou états et cette situation pose souvent des obstacles aux travailleurs qui recherchent la protection d'un syndicat.

Notre forte croissance nous est profitable et nos membres doivent saisir cette occasion de s'unir pour accomplir cette tâche d'une importance cruciale. Nous devons nous impliquer encore davantage dans le milieu politique et nous devons transférer nos efforts à un niveau supérieur. Nous travaillerons étroitement avec des experts en action politique ; des individus qui vont nous aider à développer un réseau d'intervention rapide et des stratégies de collecte de fonds et vont nous aider à poser des gestes politiques qui feront la différence lorsque des lois importantes pour les membres de l'IATSE seront soumises au Congrès et lors des élections cruciales de 2012.



### DERNIÈRES ÉLECTIONS FÉDÉRALES AU CANADA

Le 2 mai dernier, les Canadiens ont élu le premier gouvernement majoritaire depuis 2004. L'une des grandes surprises nous vient du NPD (Nouveau Parti démocratique) qui forme maintenant l'opposition officielle au Canada avec 103 députés. Bien qu'il soit prématuré de prédire le style de gouvernement que les conservateurs adopteront maintenant qu'ils ont enfin obtenu la majorité dont il rêvaient, leurs intentions semblent très claires concernant un bon nombre d'enjeux politiques et cela aura un impact sur nos membres.

On peut craindre pour le projet de loi 32 qui devait actualiser la loi sur le droit d'auteur soit mort au feuillet lors de la dissolution du gouvernement. Il en est de même pour la réforme du Régime de pensions du Canada. En effet les conservateurs avaient rejeté en bloc les efforts pour améliorer le régime et avaient plutôt présenté une alternative où les contributions seraient volontaires et non obligatoires, ni pour les employés, ni pour les employeurs. Face à cet important recul pour les travailleurs, l'IATSE compte bien continuer à travailler avec les organisations du travail pour améliorer la sécurité des régimes de pensions publics.

Lors de la campagne électorale, les conservateurs ont laissé courir l'idée d'assouplir les restrictions concernant la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications et par voie de conséquence dans le secteur de la télédiffusion. Le débat à venir, à ce sujet, risque de devenir un enjeu public majeur pendant le mandat de ce gouvernement conservateur majoritaire. Encore une fois, l'IATSE tentera de jouer un rôle actif dans ce débat afin de représenter au mieux les intérêts de ses membres.

Suite à la page 4

## L'importance des affiliations

L'article 19 de la section 22 de la Constitution et des règlements mandate toutes les sections locales, à l'exception des départements spéciaux, « pour qu'elles obtiennent et maintiennent des affiliations avec leur État ou leur province ainsi qu'avec les organisations centrales du travail tels la Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles ou le Congrès du travail canadien. »

Être en règle avec la Constitution internationale est en soi une très bonne chose, mais l'intention de nos pères fondateurs visait la reconnaissance par la force du nombre. Dans ce monde d'aujourd'hui, cette force est devenue cruciale.

L'affiliation et l'implication, au niveau de l'État, de la province et de l'Organisation centrale du travail, sont une façon extrêmement efficace d'accroître l'influence dans les communautés où nos membres habitent et travaillent. Ces organismes mobilisent les différents syndicats pour qu'ils s'appuient dans leurs revendications, participent aux campagnes politiques et aux enjeux de la famille active, exercent des pressions sur les pouvoirs publics locaux/provinciaux et finalement, coordonnent souvent, en temps de crise, des campagnes d'entraide dans les communautés.

Tout au long de l'article principal de ce Bulletin officiel, vous trouverez des exemples de l'implication de nos sections locales et de l'Internationale auprès des diverses instances du travail. Les États, les provinces et les conseils centraux du travail constituent de plus en plus une force essentielle dans la coordination des voix régionales du travail afin d'amplifier leur message. Encouragés par le président Lœb, nos membres répondent à ces demandes d'implication, et comme vous le verrez dans l'article, l'IA est perçue comme un partenaire incontournable dans toutes les campagnes.

Les luttes du mouvement syndical ont été menées à bien grâce à notre implication et à notre dévouement. Dans notre société, nous n'avons jamais représenté une majorité, mais nous avons atteint nos objectifs en agissant ensemble et cette solidarité a décuplé notre influence de façon exponentielle.

À ce moment de notre histoire, le mouvement des travailleurs aux États-Unis et au Canada n'est-il pas en train d'affronter un nombre impressionnant de défis ? Le mouvement des travailleurs survivra-t-il ? La réponse à ces deux questions est un OUI retentissant ! À toutes les époques, les travailleurs ont toujours rencontré de la résistance. Atteindre nos objectifs n'a jamais été facile, mais cela n'a jamais découragé nos prédécesseurs. C'est tout simplement notre époque et nos propres défis.

Imaginez un instant ces luttes que les premiers syndicats ont dû mener. La journée de huit heures, les heures supplémentaires, les prestations de santé et de retraite et bien d'autres choses que nous prenons aujourd'hui pour acquises n'étaient que des rêves à cette époque. En comparaison, les obstacles d'aujourd'hui sont-ils insurmontables ? Pas vraiment, mais nous devons quand même y consacrer des efforts concertés et soutenus.



### CHÈQUES PERSONNELS

Afin d'éviter de retarder la procédure d'acceptation des membres, je rappelle aux sections locales qu'elles doivent que tous les paiements de frais d'inscription et de per capita envoyés à l'Internationale doivent être tirés du compte de banque de la section locale et être faits au nom de I.A.T.S.E.

L'Internationale n'accepte pas les chèques personnels soumis par les personnes qui appliquent et si nous en recevons, ils sont retournés à la section locale, ce qui retarde les procédures pour les nouvelles applications.

### RAPPORTS TRIMESTRIELS

Je rappelle à tous les secrétaires des sections locales que l'article 19, section 7 de la Constitution et des règlements de l'Internationale stipule que les rapports trimestriels doivent être acheminés au plus tard trente (30) jours suivants la fin de chaque trimestre. Par conséquent, le rapport du premier trimestre de 2011 devait être remis au plus tard le 30 avril dernier et celui du deuxième trimestre de 2011 sera requis au plus tard le 30 juillet.

### LA CARTE DE MEMBRE EN OR POUR LE CONFRÈRE MONTRÉALAIS TERRY DANN



Le confrère Terry Dann, membre de la section locale 56 de Montréal a reçu une carte de membre en or pour souligner son soixante-quinzième anniversaire. De gauche à droite : Dale Blondin (vice-président), Karl Kreutzer (secrétaire trésorier), Terry Dann (membre retraité), Jason Vergnano (agent d'affaires), Marcelle Duquette (président) et Denis Forest (secrétaire archiviste).

Faute d'espace, la version française de l'article de David Geffner sur la solidarité syndicale de l'IA face à l'antisyndicalisme montant aux USA et au Canada se concentrera principalement sur la portion canadienne puisque la version originale occupe plus de douze pages dans le Bulletin officiel.

Les sections locales des États-Unis et du Canada s'attaquent de plein fouet aux législations de plus en plus nombreuses qui visent à affaiblir les lois du travail. Ces attaques contre le mouvement des travailleurs qui ont d'abord fait les manchettes au Wisconsin se sont maintenant répandues à l'Ohio, l'Indiana, le Michigan, la Floride, la Caroline du Nord, le Maine, le New Hampshire, le Tennessee et d'autres États. Partout, les familles de travailleurs se regroupent pour combattre cette vague antisyndicale et ce mouvement est « sans précédent ».

Nous assistons à une véritable croisade des gouverneurs des États-Unis en vue de faire disparaître la classe moyenne américaine, rien de moins. Selon un récent article du *Los Angeles Times* « la conférence nationale des législatures des États constate une véritable explosion alors que plus de 744 projets de loi s'attaquent maintenant essentiellement aux syndicats des secteurs publics, ce, virtuellement dans tous les États ». Selon John Logan, directeur du programme d'études sur la main d'œuvre de l'Université de San Francisco « à l'échelle des États, au moins une loi est présentée chaque semaine pour restreindre les droits des syndicats ». En fait, la moitié des États de ce pays préparent maintenant des lois qui limiteraient le droit à la négociation collective des employés du secteur public. Des gestes posés pour effacer les traces de l'histoire syndicale (Maine), des lois pour mettre fin aux cotisations syndicales prélevées sur les salaires (Floride), des lois pour mettre fin aux avantages sociaux (Caroline du Nord), des lois pour retirer aux syndicats le droit de négocier les salaires, pour éliminer les augmentations automatiques et pour interdire les grèves (Ohio) en plus d'enlever aux arbitres le pouvoir d'imposer des conditions de travail pour tout le secteur public ! Tout ce qui précède ne constitue en fait qu'un bref résumé de la situation.

Toutes ces attaques ont soulevé la population des États-Unis. C'est le cœur de notre économie, c'est-à-dire la classe moyenne qui est remise en

question par toutes ces attaques contre les syndicats. Tout le monde comprend que les syndicats représentent le seul rempart pour contrer cette soif insatiable de profits des grandes compagnies qui menace une économie plus juste pour tout le monde.

### La situation au Canada

Les membres des sections locales au Canada ont dû s'attaquer eux aussi à ce mouvement émergent hostile aux syndicats. Les récentes élections fédérales ont porté au pouvoir le premier gouvernement conservateur majoritaire depuis plus de deux décennies. Cette victoire a été rendue possible en partie par le maire de Toronto, Rob Ford, qui a promis de mettre sur pied un « Tea Party North » pour faire pencher l'Ontario vers la droite. Le nouveau maire a déjà privatisé le ramassage des ordures et il a demandé au gouvernement provincial d'introduire une loi pour éliminer le droit de grève des employés des transports en commun. Anticipant une accentuation de cette tendance à l'approche des élections provinciales d'octobre, l'IATSE a participé à l'organisation d'une manifestation des travailleurs du secteur public à Toronto en avril dernier. Trente membres de l'IA provenant des sections locales 58 (scène), 822 (habilleurs, maquilleurs, coiffeurs), 411 (coordinateurs de production, artisans et opérateurs « d'Honeywagons », 873 (techniciens du cinéma), 667 (guilde internationale des cinématographes) et 461 (mixte) ont participé à la marche.

En liens étroits avec les événements « We Are One » qui ont eu lieu un peu partout aux États-Unis en avril dernier, la section locale 891 (techniciens de production du cinéma) de Burnaby en Colombie-Britannique et la section locale 118 (employés de scène) de Vancouver se sont jointes à une marche au « Peace Arch Park », à Blaine dans l'État de Washington, à la frontière des États-Unis et du Canada. L'événement était organisé par la Fédération du travail de la Colombie britannique, la fédération du travail de l'Oregon et le Conseil du travail de l'État de Washington. Le président de la Fédération du travail de la Colombie britannique, Jim Sinclair et Susan Lambert, présidente de la fédération des enseignants de la Colombie britannique ont rappelé à une foule de membres syndiqués et leurs familles le slogan « We Are Wisconsin ». Le président de la section locale 891, Ken Anderson, affirme que cette manifestation a eu lieu « en réponse à la myriade d'attaques contre les travailleurs partout en Amérique du Nord » et il ajoute : « l'expérience nous a démontré que ce qui arrive aux États-Unis finit toujours par atteindre le Canada ».

Le vice-président international John Lewis identifie pour sa part « qu'une succession de lois introduites par les provinces pour rendre de plus en plus difficile la syndicalisation comme étant la législation antisyndicale la plus criante au Canada. Anciennement, la plupart des provinces permettaient l'accréditation à partir de cartes d'adhésion signées. Cette pratique a largement disparu pour être remplacée par le vote obligatoire ».

Lewis raconte qu'un certain nombre de sections locales IATSE au Canada ont toujours des ententes avec des théâtres municipaux, des ententes qui pourraient être touchées par le mouvement antisyndical dirigé contre le secteur public. « Il y a deux ans, la section locale 212 (scène) à Calgary et la section locale 210 (scène) à Edmonton ont dû se défendre âprement (avec le gouvernement de l'Alberta) pour conserver les ententes avec les théâtres « Jubilee ». Lewis rappelle également que la section locale 471 (Ottawa - mixte) a été prise au piège par un contrôle des prix et des salaires imposé par le gouvernement fédéral dans le secteur public. Ce contrôle a eu un impact sur les techniciens de scène sous contrat avec le Centre national des Arts à Ottawa. La section locale a dû confronter la ville d'Ottawa pour conserver sa juridiction.

Selon Damian Petti, vice-président international et président de la section locale 212, le conflit de 2009 qui a failli coûter les emplois des membres IA dans les plus grands théâtres de Calgary et d'Edmonton a constitué un tournant pour les travailleurs canadiens. « Au début nous voulions savoir pourquoi la relation entre la *Friends of Alberta Jubilee Auditoria Society* et le gouvernement de l'Alberta avait changé à un point tel que l'équipe de techniciens de l'endroit était soudainement devenue des employés du gouvernement de l'Alberta ; quand on a voulu accéder aux documents concernant ce revirement, notre demande a été refusée ».

La quantité de plaintes qui a alors été déposée par les sections locales 210 et 212 a forcé le gouvernement à abandonner ses tentatives d'interférence dans le pouvoir de négocier de l'IATSE. « Nos efforts nous ont permis d'obtenir une entente à Calgary (212) et un nouvel accord de reconnaissance volontaire à Edmonton (210) ». Petti ajoute : « ce fut là une importante victoire pour les techniciens de scène IA : nous ne cadrons pas avec le format de représentation standard établi par les conseils du travail au Canada qui sont plutôt adaptés à des relations de travail à long terme avec un seul employeur ».

Dans les faits, les législateurs canadiens ont été stimulés par les attaques contre les syndicats aux États-Unis. Le ministre de l'habitation du gouvernement de l'Alberta, Jonathan Denis, est un membre fondateur de l'Institut pour l'imputabilité du secteur public (IPSA), un groupe qui exerce des pressions pour que la province adopte des réformes, semblables à celles du Wisconsin, pour restreindre les droits des syndicats du secteur public. Ajoutez à cela les révélations des frères américains milliardaires Koch (qui ont dépensé des millions de dollars pour influencer l'aile droite et subventionner des réformes gouvernementales antisyndicales aux États-Unis) qui affirment avoir engagé un lobbyiste à plein temps à Edmonton, et vous comprendrez maintenant pourquoi les représentants de l'IA au

# TOUT CE QU'IL FAUDRA !

Canada réagissent de toutes les manières possibles. Dans cet esprit, les membres canadiens de l'IATSE - le district 11 qui couvre les provinces de l'est du Canada et le district 12 qui couvre les régions centrales et l'ouest du pays - ont annoncé à la fin du mois de mars qu'une somme de 10 000 \$ servirait à appuyer les syndicats des employés de la fonction publique de l'État du Wisconsin. Cela illustre bien « la volonté de supporter le mouvement syndical n'est limitée par les frontières ».

Et les membres IA au Canada ne pouvaient pas viser plus juste. Les lois visant à affaiblir les syndicats, d'où qu'elles viennent, ont atteint une telle ampleur aux États-Unis que des chefs syndicaux de longue date comme Stéphanie Bloomingdale (secrétaire trésorière de l'AFL-CIO de l'état du Wisconsin) nous avertissent que nous approchons d'un point où pourrait bien se jouer l'avenir de l'économie aux États-Unis. « C'est là la dernière chance de la classe moyenne dans ce pays et les syndicats comme l'IATSE comprennent la situation ». Elle ajoute : « Le symbole de notre lutte, le poing en l'air de couleur bleue qui signifie *Tenons nous ensemble avec le Wisconsin* est une image forte. Chris Gauthier et Jeff Porter de la section locale 251 voulaient produire des drapeaux avec ce symbole. Le leur ai donc refilé le graphisme et en moins de trois jours nous avions une centaine de drapeaux immenses arborant le poing bleu pour notre manifestation. L'implication de l'IATSE, ainsi que de tous les autres syndicats dans cette lutte signifie qu'ils feront « tout ce qu'il faudra ». Tout ce qu'il faudra pour gagner cette bataille, nous le ferons. »





## PLAN DE SANTÉ NATIONAL CANADIEN

Lors de la dernière rencontre du Bureau général de direction, le président Lœb a présenté les dernières avancées concernant la coordination entre l'Internationale et les sections locales canadiennes quant à la création d'un Plan de santé national canadien. Le président a précisé que les avantages du programme varient d'une section locale à l'autre. L'un des objectifs du plan est de diminuer les coûts tout en offrant une couverture équivalente ou améliorée à tous les participants. Cette démarche a demandé beaucoup de travail en peu de temps au comité ad hoc qui travaille à ce programme. Les couvertures de soins de santé existantes de chaque section locale ont été analysées de façon à s'assurer qu'aucun participant n'ait à subir une rétrogradation de ses avantages à l'adoption du plan national.

En mars de 2010, l'Internationale a identifié avec des consultants les stratégies possibles pour réduire les coûts, qu'il y ait ou non des réclamations. Ces stratégies ont fait l'objet de discussions lors de la Convention canadienne de 2010 des districts 11 et 12. Par la suite, en septembre 2010, toutes les sections locales canadiennes, sauf une, ont approuvé une résolution pour continuer les démarches menant à l'adoption d'un plan de santé national. En janvier de 2011, l'Internationale et les représentants des comités de travail ont retenu les candidatures de quatre compagnies d'assurance. Le vice-président Lewis a présenté un rapport à ce sujet les 26 et 27 avril 2011 et a annoncé que le comité, les sections locales et les représentants du fonds de fiducie se réuniraient avec ces compagnies pour ensuite choisir la proposition finale.

Le président Lœb a rappelé que tous ces efforts d'harmonisation sont faits en vue de réduire les coûts pour les sections locales et d'offrir une couverture étendue. Le Plan de santé canadien réduira les coûts de santé, les frais de consultation et les frais juridiques que payent actuellement les sections locales.



Plus de 55 représentants des sections locales canadiennes et du fonds de fiducie de santé ont assisté aux deux journées de réunions, à Toronto les 26 et 27 avril dernier. Ils ont passé en revue les propositions des quatre compagnies d'assurance qui sont en lice obtenir le contrat du Plan de santé national de l'IATSE. Ce fut une rencontre sans précédent dans l'histoire de l'IA au Canada. Dans les prochains mois, il faudra surveiller les développements dans cette initiative des plus importantes.

## Suite du Mot du président

Il y a la force du nombre et l'enthousiasme qui naît de l'entraide pour donner une plus grande force au monde du travail. Je demande donc à tous les membres de l'IATSE de S'IMPLIQUER D'UNE FAÇON OU D'UNE AUTRE ! Si nous restons en marge tout en espérant pour le mieux, en supposant que quelqu'un d'autre mène le combat à notre place, nous regarderons en arrière cette époque comme une opportunité ratée.

Les familles de travailleurs ne pourront recevoir l'aide dont elles ont besoin si nous n'arrivons pas à identifier nos

alliés, si nous n'amenons pas nos membres à contribuer aux actions des comités politiques (PAC) et à développer des programmes qui vont nous aider à gagner les élections. Le monde du travail est attaqué. Mais ces luttes ravivent les syndicats, les travailleurs et tous ceux qui les appuient. C'est un combat pour la justice, pour le bien et la sécurité que méritent ceux qui travaillent de leur mieux chaque jour. Chaque membre et chaque section locale de cette Alliance doivent jouer un rôle. C'est notre COMBAT et nous devons le gagner.

## BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LÖEB  
Président international

JAMES B. WOOD  
Secrétaire trésorier général  
1430 Broadway, 20<sup>th</sup> Floor  
New York NY 10018  
Tél. : 212 730-1770  
Fax : 212 921-7699

Bureau Canadien  
JOHN M. LEWIS  
12<sup>e</sup> Vice-Président international  
Directeur des affaires canadiennes  
22, St-Joseph Street  
Toronto ONT M4Y 1J9  
Tél. : 416 362-3569  
Fax : 416 362-3483

Secrétaire du 11<sup>e</sup> district  
CHERYL BATULIS  
2, Neilor Crescent  
Toronto ONT M9C 1K4  
Tél. : 416-622-8555  
Fax : 416-620-5041  
iad11@bellnet.ca

COMMENT REJOINDRE  
LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal  
CARL BLUTEAU  
Secrétaire archiviste  
1, rue de Castlemau Est Local 104  
Montréal, QC, H2R 1P1  
Tél. : 514 844-7233  
Fax : 514 844-5846

262 > Montréal  
SYLVAIN BISAILLON  
Secrétaire archiviste  
3414, avenue du Parc,  
Montréal QC, H4C 1G7  
Tél. : 514 937-6855  
Fax : 514 844-5846  
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal  
IAN LAVOIE  
705 rue Bourget, bureau 201  
Montréal QC H7K 3H8  
Tél. : 514-937-7668  
Fax : 514-937-3592

667 > Montréal  
CHRISTIAN LEMAY  
705 rue Bourget, bureau 201  
Montréal QC H4C 2M6  
Tél. : 514-937-3667  
Fax : 514-937-3592

863 > Montréal  
FAITH HALSEY  
390, Des Hironnelles  
Belœil QC J3G 6G7  
Tél. : 514 944-2916

523 > Québec  
ROBERT MASSON  
2700, rue Jean-Perrin  
Bureau 490  
Québec QC G2C 1S9  
Tél. : 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick  
ROD DOMINEY  
15, McQuade Lake Crescent, 2<sup>th</sup> Floor  
Halifax NB B3S 1C4  
Tél. : 902 425-2739  
Fax : 902 425-7696

LORRAINE ALLEN  
Administratrice  
Régime de retraite canadien  
de l'industrie du divertissement  
22, St. Joseph Street  
Toronto ON M4Y 1J9  
Tél. : 416-362-2665  
Fax : 416-362-2351  
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR  
ROBERT CHARBONNEAU  
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE  
CP 34123, Québec (Québec)  
Canada G1G 5X0

